

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
2 mars 2011
Français
Original : anglais

Commission de consolidation de la paix**Deuxième session****Formation Guinée-Bissau****Compte rendu analytique de la 1^{re} séance**

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 26 janvier 2001, à 10 heures

Président : M. Wittig (Allemagne)
Puis : M. Gasana (Rwanda)

Sommaire

Adoption de l'ordre du jour

Projet de rapport de la Commission de consolidation de la paix sur les travaux de sa quatrième session

Élection du Président et des autres membres du Bureau

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document* au Chef de la Section de l'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

Les corrections apportées au compte rendu des séances publiques de la Commission lors de la présente session seront réunies en un seul rectificatif qui sera émis peu après la fin de la session.

11-21697X (F)



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour (PBC/5/OC/2)

1. *L'ordre du jour est adopté.*

Projet de rapport de la Commission de consolidation de la paix sur les travaux de sa quatrième session (PBC/4/OC/L.1)

2. **Le Président** rappelle que le texte du projet de rapport de la Commission de consolidation de la paix sur les travaux de sa quatrième session (PBC/4/OC/L.1) a déjà été provisoirement approuvé par le Comité d'organisation, dans l'attente de sa traduction dans toutes les langues officielles.

3. *Le rapport de la Commission de consolidation de la paix sur les travaux de sa quatrième session est adopté.*

Élection du Président et des autres membres du Bureau

4. **Le Président** dit qu'après des consultations entre les groupes régionaux et les membres du Comité d'organisation, il croit comprendre que le Comité est prêt à élire le nouveau président et les vice-présidents et à confirmer les présidents des cinq formations consacrées aux pays et le président du Groupe de travail sur les enseignements de l'expérience.

5. *M. Gasana (Rwanda) est élu par acclamation Président pour un mandat d'un an prenant effet au 1^{er} janvier 2011.*

6. *M. Rosenthal (Guatemala) et M. Sergejev (Ukraine) sont élus par acclamation Vice-Présidents pour un mandat d'un an prenant effet au 1^{er} janvier 2011.*

7. **Le Président** dit qu'il croit comprendre que le Comité a décidé que les présidents des formations représenteraient aussi bien les membres du Comité d'organisation que la formation qu'ils président. Le Japon a offert d'assumer la présidence du Groupe de travail sur les enseignements de l'expérience pour l'année 2011, sur la base de consultations avec le Népal.

8. *M. Seger (Suisse) est confirmé comme Président de la formation Burundi; M. Grauls (Belgique) est confirmé comme Président de la formation République centrafricaine; M^{me} Viotti (Brésil) est confirmée comme*

Présidente de la formation Guinée-Bissau; le Prince Al-Husseïn (Jordanie) est confirmé comme Président de la formation Libéria; et M. McNee (Canada) est confirmé comme Président de la formation Sierra Leone.

Déclaration du Président sortant

9. **Le Président** sortant dit que l'examen de l'architecture de la consolidation de la paix aux Nations Unies réalisé par les représentants permanents de l'Afrique du Sud, de l'Irlande et du Mexique a renouvelé la confiance que l'on peut avoir dans l'avenir de la Commission. Récemment, il a proposé une « feuille de route » dont l'objet est de mieux faire converger les travaux de la Commission sur les priorités retenues pour 2011.

10. En 2010, des progrès ont été réalisés dans la réalisation des objectifs qui avaient été énoncés quand il a assumé la présidence du Comité d'organisation. Le rôle de la Commission comme plateforme pour l'édification et le renforcement de partenariats avec les institutions financières internationales, les organisations régionales et sous-régionales et les diverses initiatives mondiales a été affermi. En particulier, le partenariat avec la Banque mondiale a beaucoup progressé dans certains pays dont s'occupe la Commission, et la Commission a amorcé un dialogue avec le Conseil de la paix et de la sécurité de l'Union africaine. Il a lui-même participé à la première réunion mondiale du dialogue international sur la consolidation de la paix et l'édification de l'État, qui a eu lieu à Dili, au Timor Leste.

11. La Commission a affermi le rôle de son instrument d'engagement, comme cadre pour l'établissement de règles de responsabilité mutuelle et le suivi des progrès de la réalisation des objectifs de la consolidation de la paix au sens large. L'instrument d'engagement le plus récent, la Déclaration d'engagements mutuels sur la consolidation de la paix au Libéria, a fait de ce pays le cinquième à être inscrit à l'ordre du jour de la Commission. La coopération entre les cinq formations consacrées aux pays a augmenté, comme le montre leur déclaration commune lors du débat du Conseil de sécurité sur le développement de l'infrastructure institutionnelle après un conflit. Il a pris la parole devant le Conseil de sécurité à plusieurs reprises afin de lui faire connaître les vues du Comité sur les questions qui gagneraient à une interaction plus étroite entre le Conseil et la

Commission. Le Conseil de sécurité se montre de plus en plus ouvert aux avis qu'il reçoit de la Commission sur les moyens de créer des synergies entre le maintien de la paix et la consolidation de la paix. Les pays qui sont à la fois membres du Conseil de sécurité et de la Commission de consolidation de la paix ont joué un rôle crucial dans les efforts faits pour établir une relation plus structurée entre les deux organes.

12. La Commission a également continué à développer sa relation avec l'Assemblée générale et avec le Conseil économique et social. Elle a contribué à la rédaction de plusieurs rapports du Secrétaire général et continué aussi à examiner le rôle et les activités du Fonds pour la consolidation de la paix. Le Bureau de l'appui à la consolidation de la paix a fait preuve de beaucoup de professionnalisme et de dévouement malgré de graves problèmes de capacité et une forte rotation de son personnel. En effet, la consolidation de la paix est un aspect en pleine évolution du rôle des Nations Unies dans les pays qui sortent d'un conflit.

13. *M. Gasana (Rwanda) assume la présidence.*

Déclaration du Président

14. **Le Président** dit qu'il s'efforcera d'appliquer les recommandations de l'examen de l'architecture de la consolidation de la paix conformément à la résolution 65/7 de l'Assemblée générale et de la résolution 1947 (2010) du Conseil de sécurité. Le rétablissement et la consolidation de la paix sont de plus en plus reconnus comme deux aspects d'une même question.

15. La priorité sera de veiller à l'appropriation nationale, condition de l'efficacité de la consolidation de la paix. Toutes les forces politiques, les institutions de la société civile et, surtout, les femmes, doivent participer aux efforts de reconstruction après un conflit. Il donnera aussi la place voulue à l'innovation dans la mobilisation des ressources, encouragera l'engagement d'un nombre plus grand de pays sortant d'un conflit et veillera à la coordination des partenariats régionaux et internationaux sur le terrain. La Commission doit jouer un rôle central dans la rationalisation des mécanismes d'aide internationale au rétablissement de la paix en encourageant la cohérence entre les diverses formations consacrées aux pays, les divers organismes des Nations Unies, la Banque mondiale et les autres acteurs internationaux. Des organisations régionales telles que l'Union africaine et

les communautés économiques régionales jouent de plus en plus un rôle appréciable dans le règlement des conflits et la consolidation de la paix.

16. Il cherchera aussi à faire plus largement connaître la Commission en désignant des ambassadeurs de bonne volonté, en veillant à ce qu'elle consulte plus régulièrement le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale et le Conseil économique et social, et en veillant à ce que les pratiques optimales soient mieux appliquées. En fait, le rôle de la Commission sera d'apporter des directives générales au Groupe de travail sur les enseignements de l'expérience, pour permettre à celui-ci de se concentrer sur des questions précises. Pour suivre cette conception générale, il faudra améliorer le rôle du Bureau de l'appui à la consolidation de la paix, améliorer sa coopération avec la Commission et examiner sa structure administrative pour s'assurer qu'il compte bien un nombre de postes permanents suffisant pour lui permettre de remplir sa mission.

17. Venant lui-même d'un pays ayant connu l'un des conflits les plus graves du siècle passé, il sait qu'il faut à la fois une ferme volonté nationale et une aide internationale à un État sortant d'un conflit pour progresser dans la réconciliation, la reconstruction et le développement. Il consacrera son mandat à s'assurer que la Commission de la consolidation de la paix sera bien à la hauteur des espoirs que l'on place en elle.

18. **M^{me} Cheng-Hopkins** (Sous-Secrétaire générale à l'appui à la consolidation de la paix) dit que le Président sortant a obtenu d'importants résultats durant une période critique, et notamment il a présidé à l'examen de l'architecture de la consolidation de la paix. Il s'est efforcé de constituer des partenariats avec les institutions financières internationales et les organisations régionales, notamment la Banque mondiale et le Conseil de la paix et la sécurité de l'Union africaine, et il a ainsi précisé les contributions potentielles de telles relations à la consolidation de la paix. Il a beaucoup fait pour préparer l'inscription du Libéria à l'ordre du jour de la Commission et pour nouer une relation constructive avec le Conseil de sécurité. Pour sa part, elle espère que le nouveau Président conduira la Commission en 2011 de façon à lui permettre d'appliquer les recommandations de l'examen de 2010.

19. **M. Abdelaziz** (Égypte), parlant en qualité de coordonnateur du Groupe des États africains pour les

activités de consolidation de la paix, dit que l'expérience et l'origine du nouveau Président du Comité d'organisation ne pourront que faciliter le travail de la Commission. Les recommandations qui figurent dans l'examen de 2010 sont d'une importance particulière pour le Groupe des États africains et la voie tracée par le nouveau Président du Comité d'organisation devrait permettre de dégager les moyens de leur application.

20. **M. McNee** (Canada) dit que sa délégation a entièrement confiance dans le nouveau bureau, dont il est persuadé qu'il travaillera d'une façon coordonnée et bien ciblée.

21. **M^{me} Dunlop** (Brésil) dit que l'élection d'un président venant du Rwanda aidera à consolider une approche systématique et à cibler le développement de capacités socioéconomiques locales. En sa qualité de Présidente de la formation Guinée-Bissau, elle réaffirme l'appui de son pays aux efforts que fait la Commission pour promouvoir la stabilité et le développement.

22. **M. Acharya** (Népal) dit qu'en sa qualité de Président du Groupe de travail sur les enseignements de l'expérience, son pays a pu travailler avec le bureau sortant. Sous réserve de la conclusion de consultations officieuses, il croit comprendre que le Japon remplacera le Népal à la présidence du Groupe de travail.

23. **M. Kleib** (Indonésie) dit que quand son pays était membre du Comité d'organisation, de 2006 à 2008, il a privilégié les rapports avec le secteur privé. La consolidation de la paix suppose en effet un effort intégré, de sorte qu'une telle méthode est particulièrement bienvenue.

24. **M. Sial** (Pakistan) dit que les priorités citées par le nouveau Président du Comité d'organisation sont de nature à éclairer la voie à suivre.

25. **M^{me} Hendrie** (Royaume-Uni) dit qu'au cours de l'année écoulée plusieurs étapes importantes ont été franchies. Le nouveau Président a énoncé des priorités claires et complètes afin de tirer parti du travail accompli.

26. **M. Sergeev** (Ukraine) dit que le nouveau Président a montré son attachement à la consolidation de la paix dans de nombreuses autres enceintes. Pour donner suite à ces succès, la Commission devra tenir compte des recommandations consignées dans

l'examen de 2010 de la Commission de consolidation de la paix.

27. **M. Sumi** (Japon) dit que durant son mandat comme membre du Conseil de sécurité, le Japon s'est efforcé d'intégrer le travail du Conseil et celui de la Commission. Sous réserve de la conclusion de consultations officieuses, sa délégation aura l'honneur de présider le Groupe de travail sur les enseignements de l'expérience.

28. **M. Grunditz** (Suède) dit que le Président sortant a tout fait pour mieux cibler et assouplir la démarche suivie par la Commission. Le nouveau bureau est idéalement placé pour poursuivre les progrès accomplis, en particulier dans ce domaine. Ce faisant, il devra autant que possible appliquer les recommandations consignées dans l'examen de 2010.

29. **M. Momen** (Bangladesh) dit qu'en sa qualité de coordonnateur du groupe du Mouvement des pays non alignés au sein de la Commission de consolidation de la paix, il a apprécié le rôle catalyseur joué par le Président sortant. Le nouveau bureau sera à même de tirer parti de l'élan ainsi acquis pour travailler à une paix durable.

30. **M. de Laiglesia** (Espagne) est favorable à la démarche souple adoptée, assortie de priorités bien précises et l'accent étant mis sur les dividendes de la paix. Au Siège, sa délégation espère voir se nouer des relations plus étroites entre le Comité d'organisation et l'Assemblée générale et le Conseil économique et social.

31. **M. Schwaiger** (Union européenne) dit que l'Union européenne salue l'action menée par le Président sortant, qui a aidé à concrétiser le potentiel de la Commission et il espère travailler avec le nouveau bureau.

32. **M. Burton** (États-Unis d'Amérique) accueille avec satisfaction les priorités définies par le Président et en particulier la place centrale faite aux femmes. Son pays soutiendra activement le renforcement et l'élargissement de la base de ressources de la Commission pour combler les lacunes dans le profil des Nations Unies.

33. **M^{me} Smith** (Norvège) dit qu'elle s'efforcera de préserver et d'améliorer la pertinence de la Commission.

34. **M. Rosenthal** (Guatemala) dit que la Commission est un organe relativement nouveau, et que sa composition présente assure un bon dosage du changement et de la continuité. Le Guatemala a acquis de l'expérience dans la consolidation de la paix sur son territoire et espère donc participer activement aux travaux de la Commission.

35. **M. Marchetti** (France) dit que le dynamisme du nouveau Président du Comité d'organisation et sa grande connaissance de la région des Grands Lacs lui permettront de suivre la voie ouverte par son prédécesseur. La Commission doit réfléchir au financement et à la coordination avec ses partenaires, en s'inspirant de la feuille de route mentionnée par le Président sortant afin de renforcer les relations avec les opérations menées sur le terrain.

36. **M. Nwosa** (Nigéria) dit que le Nigéria, étant un pays africain, apprécie tout particulièrement le travail de la Commission et lui donnera sans réserve son appui.

37. **Le Président** rappelle que les représentants de la Suisse, de la Belgique et de la Sierra Leone ont été invités à participer à la présente réunion avec l'accord des membres du Comité d'organisation.

38. *À l'invitation du Président, M. Seger (Suisse), M. Lambert (Belgique) et M. Nallo (Sierra Leone) prennent place à la tribune.*

39. **M. Seger** (Suisse) dit que la formation Burundi doit recevoir toutes les formes de soutien politique possibles. Il se félicite des priorités citées par le nouveau Président, et notamment sa volonté d'intensifier les relations avec le Conseil de sécurité. Celui-ci peut profiter des vues de la Commission et des travaux de ses formations destinées au pays.

40. **M. Lambert** (Belgique) dit que la formation République centrafricaine se heurtera durant l'année qui vient à plusieurs difficultés. Le premier tour des élections présidentielles législatives a eu lieu mais les résultats ne sont pas encore publiés. L'examen du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté, qui aura lieu au printemps, sera l'occasion d'harmoniser le document de stratégie avec le cadre stratégique défini par la Commission, qui, à son tour, sera examiné pendant l'année. En coopération avec la Banque mondiale et avec le Programme des Nations Unies pour le développement, la formation République centrafricaine organise une table ronde de donateurs

pour soutenir l'action de développement et de consolidation de la paix dans ce pays. Pour préparer ces activités, le Représentant permanent de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies, M. Jan Grauls, se rendra en République centrafricaine du 2 au 5 février 2011. Son mandat a été rédigé en coopération avec le Bureau de l'appui à la consolidation de la paix et avec le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BINUCA), et sera communiqué aux membres de la formation.

41. **M. Nallo** (Sierra Leone) dit que son pays a beaucoup apprécié le travail du Président sortant et qu'il offrira son soutien sans réserve à son successeur.

42. *M. Seger (Suisse), M. Lambert (Belgique) et M. Nallo (Sierra Leone) se retirent.*

La séance est levée à 11 h 35.